



Fédération pour la protection  
du patrimoine naturel de l'Arc jurassien

[www.pro-cretes.ch](http://www.pro-cretes.ch)

Le 13 avril 2011

## **Suisse-Eole minimise l'ampleur du développement de l'éolien industriel**

**Dans son communiqué du 7 avril, Suisse-Eole tente clairement de minimiser l'ampleur et les impacts du développement de l'éolien industriel envisagé.**

**Par ailleurs, les chiffres avancés en termes de nombre de machines prévues et d'importance de la production d'électricité attendue méritent quelques commentaires.**

**La Fédération Pro Crêtes estime que l'affectation de régions entières de moyenne montagne à la production d'électricité apparaît comme un non-sens dans un contexte de croissance continue de la consommation et ne s'apparente en rien à un «développement durable».**

### **350 éoliennes , vraiment?**

Suisse-Eole parle de 350 éoliennes, pour produire 1'500 GWh. Or, actuellement, ce sont 882 éoliennes qui font l'objet d'une demande de rétribution du courant (subventions RPC) auprès de Swissgrid, 408 d'entre elles ayant déjà reçu un avis positif. Par ailleurs, la production visée par Suisse-Eole à l'horizon 2050 est de 4000 GWh, ce qui impliquerait un nombre de machines nettement plus important, soit 910 sur la base de la production prévue par Suisse-Eole.

Ce sont donc bien un millier de machines qui sont envisagées. Le petit territoire de

l'Arc jurassien en accueillerait la majorité. Deux exemples: le Val-de-Travers (NE) serait «entouré» d'une centaine de machines. Et pas moins de 6 projets sont envisagés ou en cours dans le petit secteur du Jura Nord-Vaudois (une centaine de machines au total). 350 éoliennes, cela représente une machine tous les 400 m entre Genève et Bâle!

La plupart des nombreux projets éoliens de l'Arc jurassien sont prévus dans des sites très peu impactés par les infrastructures. A l'heure où l'ensemble de la classe politique et de nombreux citoyens se mobilisent contre l'extension du bâti, il convient de rappeler que les projets éoliens participent eux aussi à cette logique de construction des derniers espaces libres d'infrastructures.

Le développement de l'éolien industriel, en particulier dans l'Arc jurassien est une opération de très grande ampleur. A une telle échelle, il s'agit du changement d'affectation d'un territoire et c'est en ces termes que doit être posée la question.

### **Remettre les chiffres en perspective**

Selon Suisse-Eole, il serait possible de produire «vingt fois plus de courant éolien qu'à l'heure actuelle», soit 1'500 GWh pour 2030. Nous tenons à rappeler que 1'500 GWh équivalent à moins de deux ans de la seule augmentation de la consommation d'électricité du pays. Ou encore à 2,5% de la consommation actuelle... Et à quasiment plus rien si l'on tient compte de ce que pourrait être la consommation d'électricité en 2030.

La Fédération Pro Crêtes estime que l'affectation de régions entières de moyenne montagne à la production d'électricité apparaît bel et bien comme un non-sens total. Couvrir de gigantesques machines des hectares de pâturages boisés, de crêtes et de forêt dans l'objectif de couvrir quelques pour cent d'une consommation sans cesse croissante n'a effectivement rien de très «durable».

### **Contacts**

**Félix Gueissaz, président, Neuchâtel**  
**Tél. 032 721 45 80 – Portable: 078 790 45 80**  
**Mail: [felix.gueissaz@pro-cretes.ch](mailto:felix.gueissaz@pro-cretes.ch)**